ANNEXE A

PART III

SECTION 6 A

OLYMPIC QUALIFYING REGULATIONS FOR LONDON 2012

A. Events (5)

MEN'S EVENTS (2)	WOMEN'S EVENTS (2)	MIXED EVENTS (1)
Singles Doubles	Singles Doubles	Mixed Doubles

B. Quota

	QUALIFICATION	TRIPARTITE COMMISSION PLACES	HOST COUNTRY PLACES*	TOTAL*
Men	82	3	2	85-87
Women	82	3		85-87
TOTAL	164	6	2	172

* There will be a maximum of 2 host country places quota assured in the draw of all the events together. More than two players are permitted if all players have qualified in accordance with the eligibility criteria.

	QUOTA PER NOC
Men	9
Women	9
TOTAL	18

Total number of players /pairs from any one NOC in that event shall not exceed:

	BWF Ranking as of 3 May 2012	Maximum quota per event
Singles	If all players are ranked 1 - 4	3 places
	If all players are ranked 1 - 16	2 places
	If one (1) player is included in the BWF ranking as of 3 May 2012	1 place
Doubles	If all pairs are ranked 1 – 8	4 places (2 pairs)
	If one (1) pair is included in the BWF ranking as of 3 May 2012	2 places (1 pair)

C. Athlete Eligibility

ATHLETE ELIGIBILITY
All athletes must comply with the provisions of the Olympic Charter currently in force and only those athletes who have complied with the Olympic Charter may participate in the Olympic Games. To be eligible to compete in the London 2012 Olympic Games, the players filling Tripartite Invitation Places must have played in a minimum of 3 tournaments in singles counting towards the BWF ranking list during the Olympic Qualifying period registered in the BWF ranking list of 3 May 2012. A player filling an invitation place will be regarded as satisfying the minimum continental representation in that event.

D. Qualification System

QUALIFICATION PATHWAY

The BWF ranking list of 3 May 2012 will be used to determine qualification for the following number of places in each event (players will be selected in turn):

Men's Singles	38 places
Women's Singles	38 places
Men's Doubles	32 places (16 pairs)
Women's Doubles	32 places (16 pairs)
Mixed Doubles	32 places (16 pairs)
Total	172 places

In singles the draw size will be a maximum of 64. In doubles the draw size will be 16.

The BWF ranking list of 3 May 2012 will be used to allocate qualifying places until a total of 38 places in each singles event and 32 places (16 pairs) in each doubles event are allocated. An NOC which has qualified more than its authorised number of quota places will need to confirm which of its eligible player(s)/pair(s) the NOC wishes to enter.

In each singles event there shall be at least one player from each of the five BWF Continental Confederations. If, for a particular Continental Confederation, there is no singles player qualified in an event the player selected for the continental representation shall be the appropriate highest ranked player in the BWF ranking list of 3 May 2012.

If there is no Continental Confederation player in the BWF ranking list of 3 May 2012 in a particular singles event, then the player selected for continental representation shall be the winner(s) of the respective Continental Championships most recently concluded prior to 3 May 2012.

In each doubles events there shall be at least one pair from each of the five BWF Continental Confederations provided the pair is ranked 50 or above in the BWF ranking list of 3 May 2012.

Considering qualification in all events, no more than two players/pairs from any one NOC can qualify through the Continental representation system.

If any quota places become available because a player qualifies (and is selected) in more than one event then these extra places will be allocated to the eligible singles events of the same gender.

The BWF ranking list of 3 May 2012 will be based on results during the period 2 May 2011 to 29 April 2012. Participation in any of the following will count towards the BWF ranking list during this period:

- Thomas Cup & Uber Cup (all stages)
- Sudirman Cup
- World Championships
- Super Series
- Grand Prix Gold
- Grand Prix
- International Challenge
- International Series
- Future Series
- Continental Championships (Individual and team)
- Any other international sanctioned by the BWF and included in advance as being part of the World Ranking and with prior BWF approval, individual and team events at other multi-sport Games

HOST COUNTRY REPRESENTATION

The host NOC (Great Britain) is entitled to enter a minimum of two players. If additional players qualify under the regulations, they may also be entered.

If two or more players from the host NOC (Great Britain) are not placed in qualifying positions from the BWF ranking list of 3 May 2012 then the entitlement of two players shall be completed by the qualification of an additional player or players from the BWF ranking list(s) nominated by the British Olympic Association.

The player(s) qualifying for the host NOC will be the highest ranked player(s)/pair in the nominated BWF ranking list(s) of 3 May 2012, or if there is no host NOC players/pair in the nominated BWF ranking list, the NOC will decide the entries latest by 10 May 2012.

TRIPARTITE COMMISSION PLACES

Six (6) Tripartite Commission Invitation Places are made available for eligible NOCs.

On 1 November 2011, the International Olympic Committee will contact all those NOCs who are eligible to apply for Tripartite Commission Invitation Places.

The deadline for NOCs to submit their requests for Tripartite Commission Invitation Places is 16 January 2012. In relation to the end of the qualification period, the Tripartite Commission will confirm, in writing, the allocation of invitation places to the respective NOCs between 1 May and 9 July 2012.

Detailed information on Tripartite Invitation places is contained in the – Tripartite Commission Invitation Places - Information Paper for NOCs – which is included in the Games of the XXX Olympiad, London 2012 Qualification and Participation Criteria.

E. Confirmation process for quota places

CONFIRMATION PROCESS FOR QUOTA PLACES

The list of initially qualified players/pairs for each event will be published as part of the World Ranking list by the BWF and notified to the NOCs and Member Associations no later than 10 May 2012.

NOCs/Member Associations have until 31 May 2012 to confirm that they will use the qualification places.

F. Reallocation of unused quota places

REALLOCATION OF UNUSED IF QUOTA PLACES

If an NOC has not confirmed by 31 May 2012 that it will use a quota place obtained through the BWF World ranking list of 3 May 2012, the unused IF quota place will be reallocated to the next best ranked eligible player/pair according to the same BWF Ranking, who has not yet qualified for the Olympic Games. This process will be repeated until the quota has been filled for each gender.

REALLOCATION OF UNUSED HOST COUNTRY PLACES

As above (reallocation of unused IF quota places).

REALLOCATION OF UNUSED TRIPARTITE PLACES

Any unused places within the reserved quota of places will be reallocated by the Tripartite Commission. If the places cannot be reallocated by the Tripartite Commission, they will be assigned to the respective gender, using the process in place to reallocate unused IF quota places as outlined above.

G. Qualification timeline

DATE	MILESTONE
2 May 2011	Start of qualifying period for the BWF ranking list
1 November 2011	IOC will contact all NOCs who are eligible to apply for Tripartite Commission Invitation Places
16 January 2012	Deadline for NOCs to submit their requests for Tripartite Invitation Commission Places
29 April 2012	End of qualification period for the BWF ranking list of 3 May 2012
1 May – 9 July 2012	The Tripartite Commission will confirm, in writing, the allocation of Invitation Places to NOCs
3 May 2012	BWF ranking list to be used to determine qualification. BWF will inform the respective NOCs/IFs accordingly
10 May 2012	Deadline for host country to confirm if they will use their allocated host country places.
31 May 2012	Deadline for NOC's to confirm to BWF their selection of qualified players/pairs
9 July 2012	Deadline for London 2012 Organising Committee to receive entry forms

ANNEXE A

Overview Ranking

The World Ranking and World Junior Ranking is a list of players/pairs in order of strength. There is one list for each of the five Badminton disciplines – men's singles, women's singles, men's doubles, women's doubles and mixed doubles.
Key facts about the World Ranking System are below. For full details of the World Ranking System are describe in the BWF Statutes.

Players/pairs

- win ranking points by playing in tournaments that are graded
- are ranked if they have played in two or more graded tournaments in the last 12 months
- win ranking points by playing in and winning matches in tournaments
- the higher the level of tournament, the more points are won
- the further reached in a competition, the more points are won
- can be seeded based on their World Ranking
- can qualify for the Olympic Games and the World Championships based on their World Ranking

Events Included in the World Ranking

The Rankings are compiled from the results of events that are sanctioned by the BWF (except Junior and Invitational events) held over the last 52 week period. The Current World Rankings are published on a Thursday every week on the BWF website.

World Ranking Points Table

Rounds	BWF Events(BWF World WCH & OG)	BWF Superseries Finals & Premier	Super series	Grand Prix Gold	Grand Prix	Intl Challenge	Intl Series	Future Series
Winner	12000	11000	9200	7000	5000	4000	2500	1700
Runner up	10200	9350	7800	5950	4250	3400	2130	1420
***3/4**	8400	7700	6420	4900	3500	2800	1750	1170
5/8	6600	6050	5040	3850	2750	2200	1370	920
9/16	4800	4320	3600	2720	1920	1520	920	600
17/32	3000	2660	2220	1670	1170	920	550	350
33/64	1200	1060	880	660	460	360	210	130
65/128	600	520	430	320	220	170	100	60
129/256	240		170	130	90	70	40	20
257/512	120		80	60	40	30	20	10
513/1024	60		40	30	25	20	10	5

*At the Olympic Games 3rd place will receive 9200 points. Fourth place will receive 8400 points.

ANNEXE B

Analyse de la partie en SIMPLE MASCULIN

Nom	Durée	Pause	Repos	Coup
Action continue	3,211	9		3
Action continue (1)	11,127	12		12
Action continue (2)	13,447	19		14
Action continue (3)	1,817	9		2
Action continue (4)	5,404	12		6
Action continue (5)	9,998	22		9
Action continue (6)	4,57	12		4
Action continue (7)	19,23	21		21
Action continue (8)	6,513	17		6
Action continue (9)	10,07	18		12
Action continue (10)	1,364	15		2
Action continue (11)	4,566	17		6
Action continue (12)	12,908	19		14
Action continue (13)	3,556	24		4
Action continue (14)	2,06	15		3
Action continue (15)	5,254	12		8
Action continue (16)	9,312	27		10
Action continue (17)	5,829		63	7
Action continue (18)	24,503	28		25
Action continue (19)	15,529	23		18
Action continue (20)	8,912	27		11
Action continue (21)	5,142	15		4
Action continue (22)	12,043	16		13
Action continue (23)	48,121	52		46
Action continue (24)	17,659	37		18
Action continue (25)	50,813	56		49
Action continue (26)	6,497	17		7
Action continue (27)	8,899	19		9
Action continue (28)	3,483	12		3
Action continue (29)	4,648	27		5
Action continue (30)	17,424	45		18
Action continue (31)	39,38	67		38
Action continue (32)	1,845	16		1
Action continue (33)	15,466	23		15
Action continue (34)	12,759	21		13
Action continue (35)	1,387	26		1
Action continue (36)	12,46	27		15
Action continue (37)	5,59	26		7
Action continue (38)	3,423		130	3
Action continue (39)	8,959	16		10
Action continue (40)	17,331	19		18
Action continue (41)	10,442	24		11

Action continue (42)	4,871	18		6
Action continue (43)	2,153	14		2
Action continue (44)	2,73	13		3
Action continue (45)	3,957	20		5
Action continue (46)	2	15		2
Action continue (47)	16,093	18		18
Action continue (48)	19,014	42		18
Action continue (49)	4,99	19		7
Action continue (50)	22,452	33		24
Action continue (51)	24,029	19		22
Action continue (52)	17,199	28		17
Action continue (53)	3,896	19		4
Action continue (54)	12,688	44		14
Action continue (55)	4,237		72	4
Action continue (56)	11,56	20		11
Action continue (57)	4,143	10		4
Action continue (58)	3,765	14		3
Action continue (59)	10,905	11		10
Action continue (60)	4,885	13		5
Action continue (61)	17,047	14		15
Action continue (62)	14,973	17		14
Action continue (63)	4,93	13		4
Action continue (64)	6,33	16		7
Action continue (65)	13,891	15		15
Action continue (66)	8,037	32		9
Action continue (67)	3,955	17		5
Action continue (68)	4,639	17		5
Action continue (69)	17,366	11		16
Action continue (70)	9,251	12		10
Action continue (71)	5,565	16		5
Action continue (72)	11,891		144	12
Action continue (73)	12,182	19		15
Action continue (74)	13,736	32		17
Action continue (75)	12,77	20		15
Action continue (76)	5,337	20		6
Action continue (77)	7,096	20		8
Action continue (78)	2,081	12		3
Action continue (79)	4,036	17		6
Action continue (80)	2,154	16		2
Action continue (81)	12,929	20		14
Action continue (82)	17,978	25		17
Action continue (83)	2,753	13		2
Action continue (84)	2,965	15		3
Action continue (85)	6,65	16		8
Action continue (86)	8,381	16		8
Action continue (87)	1,411	20		1
Action continue (88)	6,562	17		7

Action continue (89)	12,139	26		12
Action continue (90)	8,368		78	9
Action continue (91)	8,442	20		9
Action continue (92)	22,245	17		22
Action continue (93)	3,885	23		4
Action continue (94)	6,037	20		7
Action continue (95)	14,409	24		16
Action continue (96)	4,541	21		5
Action continue (97)	13,619	26		17
Action continue (98)	16,348	65		16
Action continue (99)	17,381	30		19
Action continue (100)	5,177	20		8
Action continue (101)	17,385	22		16
Action continue (102)	7,567	22		9
Action continue (103)	27,418	50		30
Action continue (104)	3,811	16		4
Action continue (105)	16,268	32		16
Action continue (106)	4,565			5
moyenne	10,3272804	21,7920792		10,7757009
médiane	8,368	19		
Somme en min	18,4169833	36,68	8,1	1153
durée	63 min			

ANNEXE B

Analyse de la partie en SIMPLE FÉMININ

Nom	Durée	Pause	Repos	Coup
Action continue	13,413	13		11
Action continue (1)	8,693	16		8
Action continue (2)	7,55	27		6
Action continue (3)	19,051	18		16
Action continue (4)	3,119	18		2
Action continue (5)	6,965	16		5
Action continue (6)	3,703	20		2
Action continue (7)	5,512	12		4
Action continue (8)	4,081	13		3
Action continue (9)	3,634	10		2
Action continue (10)	12,259	26		10
Action continue (11)	4,267	20		4
Action continue (12)	3,941	20		3
Action continue (13)	3,365	14		2
Action continue (14)	5,07		71	3
Action continue (15)	6,415	15		6
Action continue (16)	8,708	27		7
Action continue (17)	6,707	20		5
Action continue (18)	5,036	15		4
Action continue (19)	19,949	24		17
Action continue (20)	4,696	45		3
Action continue (21)	15,487	20		15
Action continue (22)	4,788	20		3
Action continue (23)	11,824	23		11
Action continue (24)	9,499	23		9
Action continue (25)	9,719	21		9
Action continue (26)	7,198	26		6
Action continue (27)	6,329	20		6
Action continue (28)	16,262	24		14
Action continue (29)	17,815	26		14
Action continue (30)	20,911	30		20
Action continue (31)	6,897		133	5
Action continue (32)	2,836	12		1
Action continue (33)	4,963	25		4
Action continue (34)	5,647	13		4
Action continue (35)	17,98	25		16
Action continue (36)	8,302	19		7
Action continue (37)	6,282	22		5
Action continue (38)	11,649	27		9
Action continue (39)	8,189	26		8
Action continue (40)	13,111	23		11
Action continue (41)	3,976	26		3

Action continue (42)	14,255	29		12
Action continue (43)	17,919	26		16
Action continue (44)	5,811	27		5
Action continue (45)	10,628	24		12
Action continue (46)	15,874	31		13
Action continue (47)	2,258	22		1
Action continue (48)	5,271		70	5
Action continue (49)	11,094	26		9
Action continue (50)	18,748	25		16
Action continue (51)	4,846	25		4
Action continue (52)	15,954	52		14
Action continue (53)	13,385	27		12
Action continue (54)	6,178	23		5
Action continue (55)	6,86	26		6
Action continue (56)	4,235	21		3
Action continue (57)	6,286	20		5
Action continue (58)	7,908	24		7
Action continue (59)	8,767	39		8
Action continue (60)	14,921	31		15
Action continue (61)	3,787	22		4
Action continue (62)	4,885	20		4
Action continue (63)	4,697	15		3
Action continue (64)	13,213	30		11
Action continue (65)	10,385		132	9
Action continue (66)	15,929	30		15
Action continue (67)	3,184	16		2
Action continue (68)	14,108	22		11
Action continue (69)	11,795	22		9
Action continue (70)	6,027	18		4
Action continue (71)	24,031	35		21
Action continue (72)	3,271	37		2
Action continue (73)	2,789	22		3
Action continue (74)	6,955	26		6
Action continue (75)	10,553	33		9
Action continue (76)	7,848	25		6
Action continue (77)	7,873	26		7
Action continue (78)	19,782	40		18
Action continue (79)	9,581	26		10
Action continue (80)	5,259	40		4
Action continue (81)	5,33	22		4
Action continue (82)	14,38	31		12
Action continue (83)	8,305	26		6
Action continue (84)	15,242		95	16
Action continue (85)	3,282	28		1
Action continue (86)	9,685	26		10
Action continue (87)	8,257	28		7
Action continue (88)	13,92	29		12

Action continue (89)	3,398	18		2
Action continue (90)	16,936	26		16
Action continue (91)	12,1	43		10
Action continue (92)	17,649	34		16
Action continue (93)	1,654	19		2
Action continue (94)	13,302	26		13
Action continue (95)	13,828	32		14
Action continue (96)	4,801	29		5
Action continue (97)	6,495	24		5
Action continue (98)	17,824	31		15
Action continue (99)	7,482	50		7
Action continue (100)	10,463	52		10
Action continue (101)	13,852			14
Moyenne	9,56881373	25,1770833		8,09803922
médiane	8,0485	25		
Somme en min	16,02	40,28	8	826
Durée total 63 min				

ANNEXE B

Analyse de la partie en DOUBLE MASCULIN

Nom	Durée	Pause	Repos	Coup
Action continue	15,197	15		21
Action continue (1)	6,24	19		9
Action continue (2)	2,118	17		4
Action continue (3)	10,053	25		14
Action continue (4)	7,941	19		13
Action continue (5)	2,565	16		4
Action continue (6)	2,177	14		4
Action continue (7)	1,163	17		1
Action continue (8)	13,573	23		20
Action continue (9)	3,567	28		6
Action continue (10)	8,944	27		14
Action continue (11)	3,142	22		6
Action continue (12)	14,693	23		22
Action continue (13)	1,963	16		4
Action continue (14)	9,369	26		13
Action continue (15)	1,578	38		3
Action continue (16)	3,095	15		3
Action continue (17)	4,177	18		7
Action continue (18)	8,477		80	12
Action continue (19)	11,561	24		16
Action continue (20)	6,357	21		11
Action continue (21)	2,741	19		3
Action continue (22)	12,429	22		19
Action continue (23)	3,485	21		5
Action continue (24)	3,631	19		6
Action continue (25)	18,772	32		27
Action continue (26)	3,399	22		4
Action continue (27)	8,485	21		16
Action continue (28)	17,06	30		23
Action continue (29)	5,309	18		9
Action continue (30)	5,694	25		9
Action continue (31)	2,258	20		4
Action continue (32)	1,658	19		3
Action continue (33)	13,666		138	14
Action continue (34)	1,218	12		1
Action continue (35)	9,015	19		13
Action continue (36)	1,657	14		3
Action continue (37)	1,103	15		2
Action continue (38)	3,023	18		6
Action continue (39)	3,931	26		5
Action continue (40)	26,024	57		36
Action continue (41)	6,07	21		9

Action continue (42)	5,554	23		7
Action continue (43)	5,073	22		10
Action continue (44)	3,484	25		6
Action continue (45)	14,318	21		22
Action continue (46)	1,952	28		5
Action continue (47)	6,943	25		14
Action continue (48)	2,081	19		5
Action continue (49)	1,928	18		3
Action continue (50)	3,057	40		5
Action continue (51)	13,16	25		22
Action continue (52)	1,996	18		3
Action continue (53)	15,35		79	25
Action continue (54)	1,012	19		1
Action continue (55)	5,083	27		7
Action continue (56)	3,49	19		4
Action continue (57)	43,089	66		59
Action continue (58)	10,109	31		14
Action continue (59)	12,996	60		16
Action continue (60)	2,401	22		5
Action continue (61)	1,376	19		3
Action continue (62)	4,694	19		5
Action continue (63)	11,429	34		21
Action continue (64)	5,26	23		8
Action continue (65)	11,89	39		21
Action continue (66)	5,59	55		11
Action continue (67)	2,506	21		5
Action continue (68)	7,627	26		13
Action continue (69)	4,118	24		5
Action continue (70)	17,505	33		28
Action continue (71)	9,453	25		11
Action continue (72)	8,367		128	15
Action continue (73)	2,459	15		2
Action continue (74)	1,716	17		3
Action continue (75)	2,091	15		4
Action continue (76)	6,921	13		8
Action continue (77)	3,128	19		4
Action continue (78)	3,094	19		6
Action continue (79)	4,285	27		5
Action continue (80)	1,974	15		3
Action continue (81)	1,576	16		3
Action continue (82)	3,792	14		6
Action continue (83)	1,503	25		2
Action continue (84)	8,507	19		10
Action continue (85)	5,708	24		8
Action continue (86)	2,282	35		3
Action continue (87)	6,246		66	11
Action continue (88)	1,962	21		4

Action continue (89)	7,707	18		15
Action continue (90)	2,564	26		4
Action continue (91)	1,822	16		1
Action continue (92)	5,094	22		10
Action continue (93)	1,126	18		1
Action continue (94)	2,328	12		4
Action continue (95)	12,675	40		15
Action continue (96)	12,875	25		19
Action continue (97)	5,152	31		11
Action continue (98)	1,33	21		2
Action continue (99)	1,927	24		3
Action continue (100)	7,566	19		11
Action continue (101)	5,697	23		11
Action continue (102)	2,917	26		6
Action continue (103)	5,309	27		9
Action continue (104)	4,635	30		9
Action continue (105)	12,123	31		18
Action continue (106)	1,827	21		3
Action continue (107)	4,153	48		5
Action continue (108)	7,791	31		11
Action continue (109)	1,857	23		3
Action continue (110)	1,575			1
moyenne	6,29516216	24,047619		9,52252252
médiane	4,285	22		
Somme en min	11,64605	42,0833333	8,18333333	1057 coups
durée 61 min				

ANNEXE B

Analyse de la partie en DOUBLE FÉMININ

Nom	Durée	repos	pause	coups
Action continue	6,118	15		7
Action continue (1)	28,172	14		32
Action continue (2)	9,426	16		9
Action continue (3)	13,713	17		17
Action continue (4)	1,024	16		1
Action continue (5)	17,265	24		20
Action continue (6)	11,547	19		13
Action continue (7)	2,694	16		4
Action continue (8)	2,105	13		2
Action continue (9)	1,365	14		1
Action continue (10)	18,62	28		25
Action continue (11)	9,593	20		9
Action continue (12)	31,465	22		35
Action continue (13)	59,807	34		63
Action continue (14)	18,303	28		24
Action continue (15)	10,67	30		14
Action continue (16)	0,951	24		2
Action continue (17)	3,483	21		5
Action continue (18)	41,355	33		48
Action continue (19)	14,45	29		18
Action continue (20)	18,559		99	20
Action continue (21)	3,233	17		3
Action continue (22)	12,671	21		17
Action continue (23)	1,294	13		1
Action continue (24)	1,39	19		2
Action continue (25)	17,981	30		22
Action continue (26)	7,16	25		11
Action continue (27)	5,001	26		6
Action continue (28)	32,593	53		34
Action continue (29)	5,527	26		10
Action continue (30)	24,98	36		28
Action continue (31)	3,35	26		5
Action continue (32)	2,008	18		4
Action continue (33)	41,72	55		47
Action continue (34)	5,292	24		8
Action continue (35)	12,082	50		16
Action continue (36)	13,801	34		16
Action continue (37)	14,028		139	17
Action continue (38)	27,01	18		28
Action continue (39)	30,969	34		33
Action continue (40)	42,652	28		48
Action continue (41)	3,163	25		4

Action continue (42)	5,023	21		6
Action continue (43)	2,832	20		5
Action continue (44)	6,105	22		9
Action continue (45)	17,484	54		25
Action continue (46)	3,542	21		4
Action continue (47)	21,419	28		26
Action continue (48)	26,892	40		29
Action continue (49)	8,884	50		12
Action continue (50)	45,248	36		55
Action continue (51)	1,305	18		2
Action continue (52)	1,444	15		2
Action continue (53)	12,309		77	16
Action continue (54)	15,085	21		16
Action continue (55)	15,25	25		20
Action continue (56)	13,884	29		18
Action continue (57)	0,964	16		1
Action continue (58)	1,456	22		2
Action continue (59)	4,2	19		7
Action continue (60)	30,316	32		37
Action continue (61)	13,05	37		17
Action continue (62)	4,615	19		8
Action continue (63)	15,566	23		15
Action continue (64)	1,917	19		2
Action continue (65)	5,284	21		9
Action continue (66)	18,613	28		20
Action continue (67)	5,795	25		8
Action continue (68)	13,27			17
	13,6281449	25,7230769		16,1884058
	11,547	24		14
	15,6723667	27,8666667	5,25	1117

durée 48 min

ANNEXE B

Analyse de la partie en DOUBLE MIXTE

Nom	Durée	repos	pause	coups
Action continue	16,072	22		20
Action continue (1)	6,589	13		8
Action continue (2)	7,495	14		12
Action continue (3)	21,325	26		33
Action continue (4)	8,64	26		11
Action continue (5)	10,767	17		12
Action continue (6)	3,794	19		6
Action continue (7)	2,231	21		4
Action continue (8)	3,57	15		7
Action continue (9)	1,243	11		1
Action continue (10)	6,37	18		9
Action continue (11)	8,486	23		12
Action continue (12)	6,499	18		11
Action continue (13)	3,291	19		6
Action continue (14)	13,262	28		22
Action continue (15)	18,072	23		26
Action continue (16)	19,651		64	26
Action continue (17)	7,817		63	10
Action continue (18)	3,093	18		4
Action continue (19)	2,182	27		3
Action continue (20)	15,425	22		21
Action continue (21)	13,753	31		21
Action continue (22)	11,847	22		16
Action continue (23)	6,859	18		8
Action continue (24)	29,217	32		37
Action continue (25)	3,916	28		6
Action continue (26)	17,582	25		24
Action continue (27)	19,092	24		20
Action continue (28)	1,674	14		2
Action continue (29)	7,565	21		11
Action continue (30)	3,849	20		7
Action continue (31)	1,232		127	2
Action continue (32)	4,106	11		7
Action continue (33)	29,495	31		41
Action continue (34)	6,386	18		9
Action continue (35)	5,708	20		9
Action continue (36)	4,591	33		7
Action continue (37)	4,371	15		5
Action continue (38)	7,297	32		11
Action continue (39)	1,198	12		2
Action continue (40)	7,555	22		14
Action continue (41)	6,132	19		7

Action continue (42)	4,481	19		5
Action continue (43)	4,33	17		4
Action continue (44)	45,72	47		56
Action continue (45)	1,623	15		1
Action continue (46)	3,333		69	5
Action continue (47)	5,128	14		8
Action continue (48)	1,55	14		3
Action continue (49)	20,495	32		26
Action continue (50)	3,941	46		4
Action continue (51)	11,408	23		16
Action continue (52)	16,788	25		24
Action continue (53)	1,363	17		2
Action continue (54)	2,163	21		4
Action continue (55)	4,443	17		7
Action continue (56)	5,426	21		7
Action continue (57)	3,436	24		7
Action continue (58)	4,731	22		10
Action continue (59)	7,875	23		13
Action continue (60)	16,056	22		24
Action continue (61)	11,713	23		17
Action continue (62)	11,062	43		15
Action continue (63)	2,435	20		4
Action continue (64)	1,458	13		2
Action continue (65)	6,215	28		11
Action continue (66)	4,248	23		8
Action continue (67)	7,709	27		12
Action continue (68)	2,941	17		6
Action continue (69)	9,302			14
	8,58102857	22,1692308		12,0714286
	6,2925	21		
	10,0112	24,0166667	5,38333333	845

durée 38 min

ANNEXE C

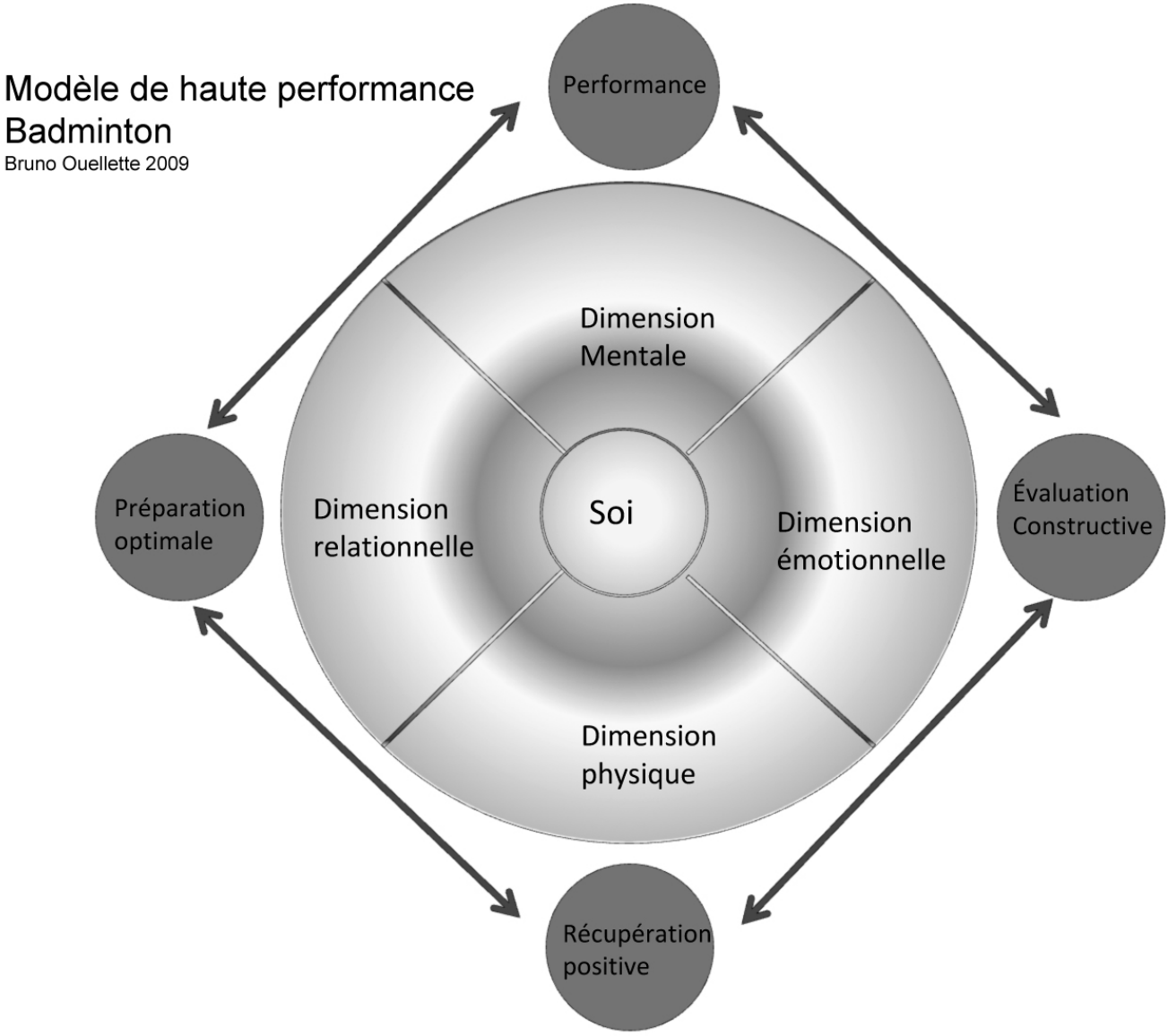
Modèle de haute performance
Badminton
Bruno Ouellette 2009
Performance
Dimension
Mentale
Préparation
optimale
Dimension
relationnelle
Soi
Dimension
émotionnelle
Évaluation
Constructive
Dimension
physique
Récupération
positive

ANNEXE D

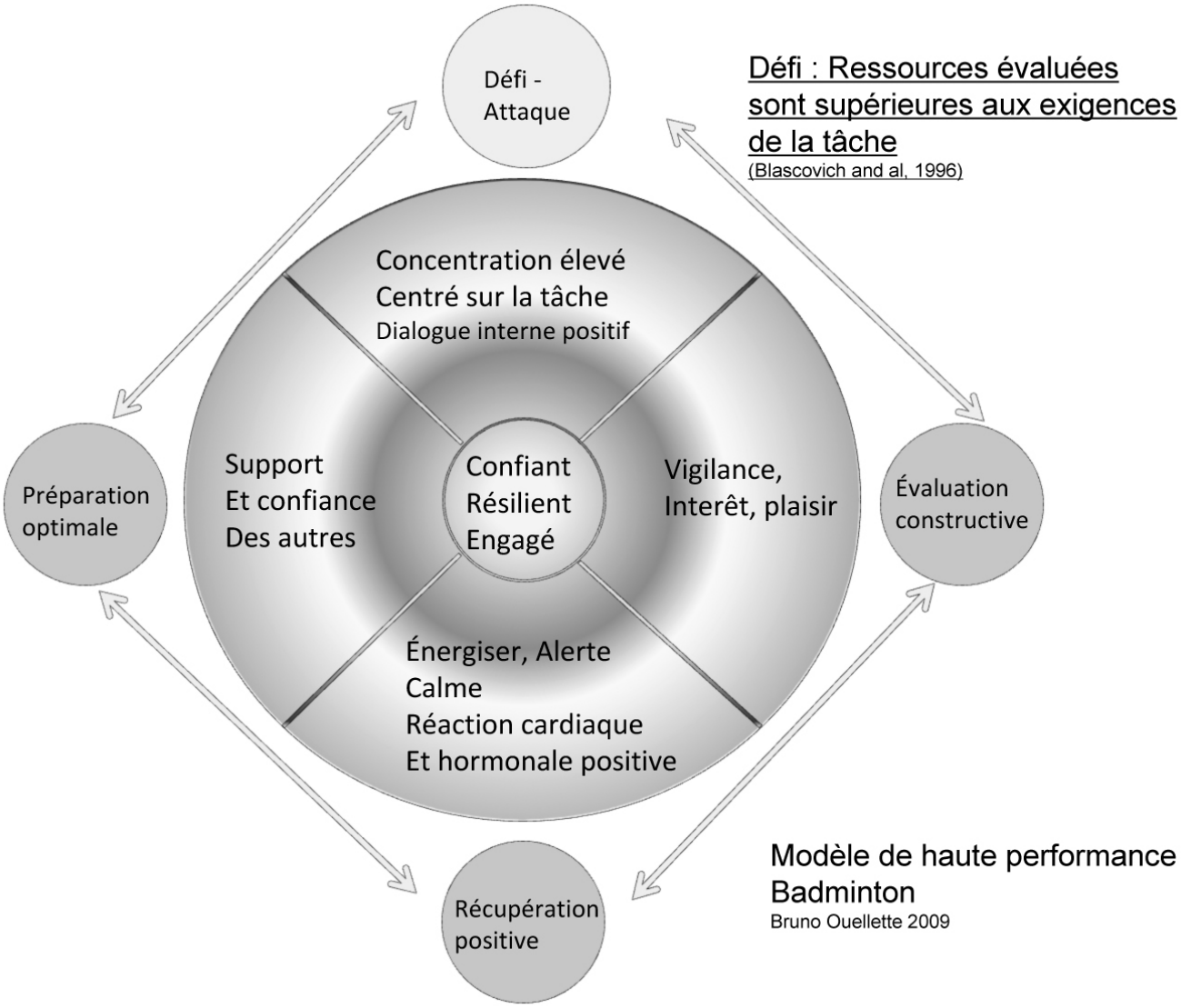
Défi -
Attaque
Défi : Ressources évaluées sont supérieures aux exigences de la tâche
(Blascovich and al, 1996)
Concentration élevé
Centré sur la tâche
Dialogue interne positif
Préparation optimale
Support
Et confiance
Des autres
Confiant
Résilient
Engagé
Vigilance,
Interêt, plaisir
Évaluation constructive
Énergiser, Alerte
Calme
Réaction cardiaque
Et hormonale positive
Récupération positive
Modèle de haute performance
Badminton
Bruno Ouellette 2009

ANNEXE E

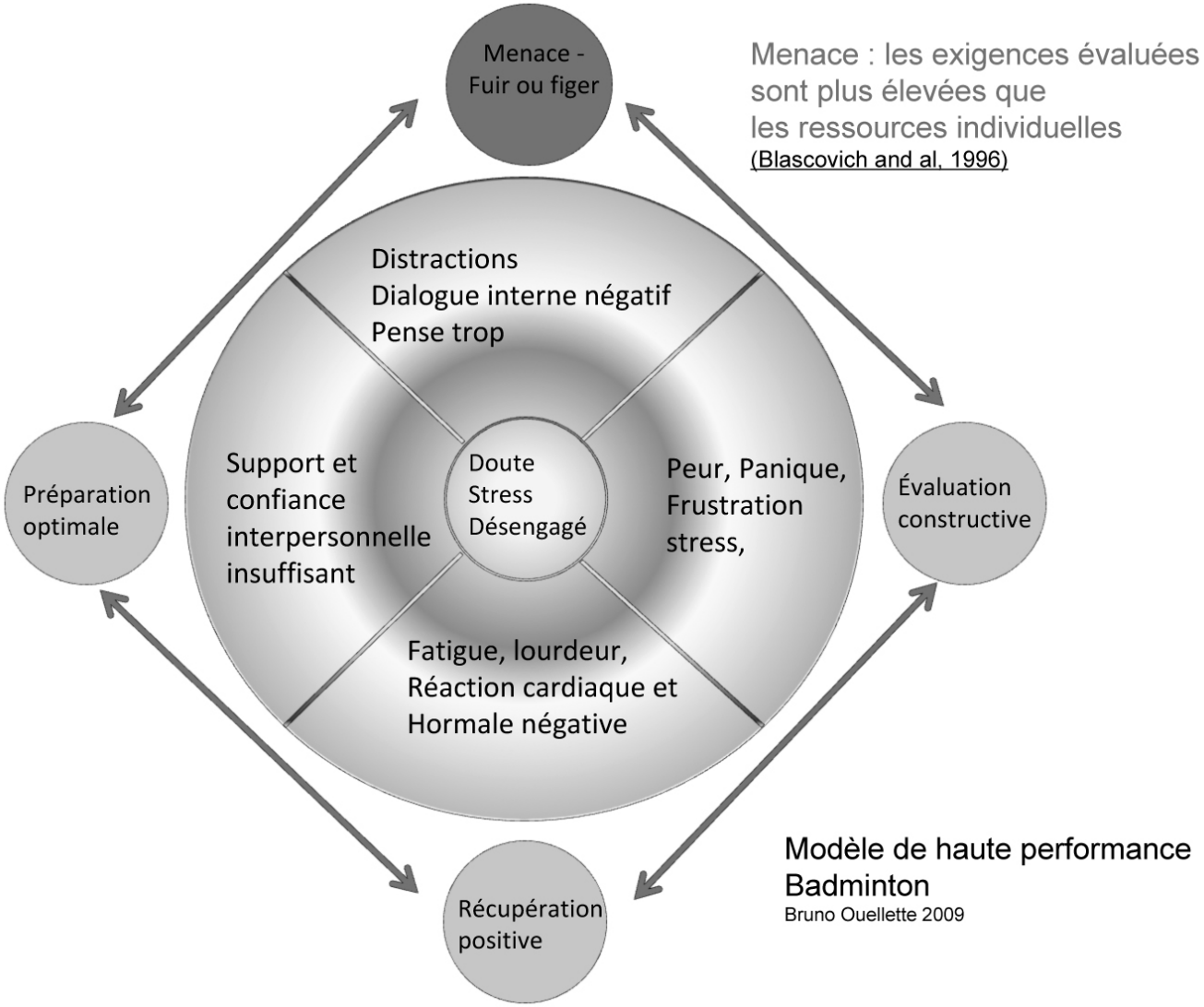
Menace -
Fuir ou figer
Menace : les exigences évaluées
sont plus élevées que
les ressources individuelles
(Blascovich and al, 1996)
Distractions
Dialogue interne négatif
Pense trop
Préparation
optimale
Support et
confiance
interpersonnelle
insuffisant
Doute
Stress
Désengagé
Peur, Panique,
Frustration
stress,
Évaluation
constructive
Fatigue, lourdeur,
Réaction cardiaque et
Hormale négative
Récupération
positive
Modèle de haute performance
Badminton
Bruno Ouellette 2009

ANNEXE F

Glossaire : Définition des termes

Acquérir (apprendre)

C'est présenter au participant un élément nouveau (technique, tactique ou stratégique) dans des conditions artificielles ou faciles et constantes. Initier, acquérir, apprendre globalement;

- Dominante : compréhension et exécution correcte de la consigne;
- Caractéristiques : vitesse sous-maximale;
- Exigences : nécessite athlète reposé et concentration.

Développer

C'est poursuivre l'apprentissage dans des conditions contrôlées par l'entraîneur sans adversaire ou avec collaboration/adversaire;

- Dominante : taux de réussite (résultat de l'action);
- Objectif : 7/10
- Caractéristiques : bloc de répétitions de la consigne déterminée par l'entraîneur et isolé de la réalité de la compétition plus vitesse (graduellement)
- Exigences : ça nécessite un athlète reposé, concentration et évaluation optico-motrice.

Consolider

C'est stabiliser les éléments dans des conditions contrôlées par l'entraîneur, des conditions semi-contrôlées et des conditions aléatoires. Ce cadre requiert opposition de l'adversaire;

- Dominante : prise de décision de l'athlète/situation du moment et taux de réussite;
- Caractéristiques : vitesse optimale d'exécution;
- Exigences : état de fatigue légère – modérée/athlète.

Perfectionner les acquis

C'est polir, affiner les éléments dans des conditions contrôlées ou conditions semi-contrôlées ou conditions aléatoires.

- Dominante : prise de décision de l'athlète en fonction de la situation du moment ou taux de réussite (résultat de l'action) ou variation réponse/situation;
- Caractéristiques : respect approximatif ou absolu des conditions réelles rencontrées en compétition à vitesse optimale;
- Exigences : système de solutions associatives (fait appel au vécu et mémoire de l'athlète) et introduire occasionnellement un stress psychologique.

Maintenir les acquis

C'est polir, affiner les éléments dans des conditions aléatoires.

- Dominante : prise de décision de l'athlète en fonction de la situation du moment ou taux de réussite (résultat de l'action) ou variation réponse/situation;
- Caractéristiques : respect approximatif ou absolu des conditions réelles rencontrées en compétition à vitesse optimale;
- Exigences : système de solutions associatives (fait appel au vécu et mémoire de l'athlète) et introduire occasionnellement un stress psychologique.

Importance relative des objectifs et des actions reliées au badminton

Vous apercevrez dans la partie 4 du chapitre « Cadre de référence » différents symboles à plusieurs endroits. Voici leur signification :

- importance très élevée = ♉♉♉♉
- importance élevée = ♉♉♉
- importance moyenne = ♉♉
- importance modérée = ♉

ANNEXE G

Équipe du Québec

Convention intervenue

Saison 2017-2018

Entre : **Badminton Québec,** corporation légalement constituée ayant son siège social au 4940 Hochelaga Est, Montréal QC H1V 1E7

Ci-après appelée « Badminton Québec »

Et : Membre de l'Équipe du Québec

Ci-après appelé « Athlète »

RESPONSABILITÉS DES ATHLÈTES

Afin d'être reconnu membre de l'Équipe du Québec, l'athlète doit respecter tous les articles de la présente convention.

1- Compétitions

L'athlète s'engage à participer aux compétitions indiquées selon son niveau d'identification au sein de l'Équipe du Québec :

	Compétitions internationales minimums	Compétitions nationales minimums (incluant le championnat)	Compétitions provinciales minimums (incluant le championnat)	Compétitions obligatoires
Excellence	5	3	3	-Championnat canadien fermé -Championnat provincial
Élite Sénior		5	4	-Championnat canadien fermé -Championnat provincial
Élite U23		5	4	-Championnat canadien fermé et/ou championnat canadien U23 -Championnat provincial ABC
Élite U19		4	4	-Championnat canadien U19 -Championnat provincial ABC et junior
Relève U23		3	4	-Championnat canadien fermé et/ou championnat canadien U23 -Championnat provincial ABC et/ou U23
Relève U19, U17		4	4	-Championnat canadien U19 ou U17 -Championnat provincial junior
Relève U15		3	4	-Championnat canadien U15 -Championnat provincial junior
Espoir U17		2	4	-Championnat canadien U17 -Championnat provincial junior
Espoir U15		1	4	-Championnat provincial U15

a) Les exigences décrites dans ce tableau sont des barèmes qui permettront à l'athlète et son entraineur de déterminer le programme annuel de compétitions qui conviendra le mieux dans l'atteinte des objectifs de chaque athlète;

b) L'athlète peut choisir de remplacer une ou deux étapes nationales par des tournois internationaux de son choix;

c) La planification des compétitions devra être approuvée par Éric Dufour, gestionnaire du programme d'ÉQ.

d) Une évaluation de la participation en compétition des joueurs seniors et U23 sera faite le 1 décembre. Si l'athlète ne semble pas être en mesure de rencontrer les exigences de compétitions, BQ pourrait décider de le remplacer au sein de l'ÉDQ pour le reste de la saison.

Cible de participation entre le 1er juin et le 1er décembre.

	Compétitions internationales minimums	Compétitions nationales minimums	Compétitions provinciales minimums
Excellence	2	3	1
Élite Sénior		2	2
Élite U23		2	2
Relève U23		1	2

L'athlète peut choisir de remplacer une ou deux étapes nationales par des tournois internationaux de son choix

2- Entraînements

Le volume d'entraînement minimum pour les athlètes excellence et élites doit être de 5 entraînements/ semaine, pour les athlètes relèves, de 4 entraînements/semaine et pour les athlètes espoir de 3 entraînements/semaine. Ceci inclus les entraînement hors terrain ou toutes autres activités de développement. Un rapport mensuel sera fourni par l'athlète au gestionnaire du programme. Une confirmation de l'engagement de l'athlète sera demandée à son entraîneur.

3- Gala

L'athlète s'engage à assister au Gala annuel de Badminton Québec. Un montant de 150$ lui sera enlevé de l'aide aux compétitions si une absence sans justification est survenue.

4- Camp d'entraînement

À moins d'avis contraire, l'athlète doit assister à tous camps d'entraînements de l'Équipe du Québec auxquels il sera invité.

Dans l'éventualité ou des athlètes sont dans l'impossibilité de participer aux camps, ils doivent transmettre à Badminton Québec une justification écrite expliquant leur absence et ce au minimum trois semaines avant le camp.

Une note négative sera inscrite au dossier de l'athlète si une absence lors d'un camp d'entraînement sans justification écrite ou tardive survient. BQ se réserve le droit d'exclure l'athlète de l'ÉDQ.

5- Rapport annuel de participation et de performances

L'athlète s'engage à faire parvenir à Badminton Québec la liste des tournois auxquels il a participé ainsi que les résultats obtenus au cours de la saison. Les athlètes doivent fournir leur rapport de performances pour faire partie du processus de sélection".

6- Rapport mensuel d'entraînement

L'athlète s'engage à fournir un rapport d'entraînement mensuel en utilisant le document fourni en début de saison. Ce rapport sera validé auprès de son entraîneur.

7- Blessures

Voici la procédure à suivre lors d'une blessure :

7.1 Aviser, dans les plus brefs délais Badminton Québec de la nature et du temps de récupération requis pour la guérison de la blessure (document médical à l'appui).

7.2 Une évaluation demi-saison sera faite suite à ces informations, Badminton Québec évaluera s'il est nécessaire ou non de retirer au joueur son statut au sein de l'Équipe du Québec.

7.3 À son retour à l'entraînement et à la compétition, l'athlète recouvrera son niveau d'identification au sein de l'Équipe du Québec.

7.4 Seuls les athlètes Excellence bénéficient des services médicaux sportifs offerts par l'Institut national du sport du Québec (INS). Les services et l'aide financière disponible varient selon le statut de l'athlète. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le www.insquebec.org , sous l'onglet « services aux athlètes excellence ».

8- Code d'éthique

Les athlètes de l'Équipe du Québec doivent respecter le code d'éthique de Badminton Québec. Voir document annexé.

9- Changement d'adresse

L'athlète doit aviser Badminton Québec de tout changement d'adresse, de téléphone ou de courriel.

10- Suivi par le gestionnaire du programme

Les athlètes s'engagent à respecter les rencontres et demandes d'informations faites par le gestionnaire. Il pourrait s'agir de rencontres web, rapports d'entraînements, planification annuelle et tout autre aspect pouvant favoriser l'échange d'informations. Si l'athlète ne se conforme pas à cette règle, BQ pourrait décider de le remplacer au sein de l'ÉDQ à tous moments.

RESPONSABILITÉS DE BADMINTON QUÉBEC

1- Subvention

Badminton Québec s'engage à verser une aide financière aux athlètes dédiée à couvrir partiellement les dépenses reliées à leur participation à certaines compétitions internationales et nationales.

2- Volants

Badminton Québec remettra pour la saison en cours, dix douzaines de volants « Yonex Aérosensa 20 » à tous les membres de l'Équipe du Québec des catégories « Excellence », « Élite », « Relève ». Les athlètes de catégorie « Espoir » recevront cinq douzaines de volants « Yonex Aérosensa 20 ».

3- Assurance

Badminton Québec ne détient aucun programme d'assurance maladie pour les athlètes de l'équipe du Québec. Nous recommandons fortement aux athlètes de se munir de ce type d'assurance lorsqu'il voyage à l'extérieur du Québec.

4- Inscription auprès du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES)

Tous les joueurs retenus sur l'Équipe du Québec identifiés excellence, élite et relève seront officiellement inscrits sur la liste de l'Équipe du Québec du MEES. Il est donc très important d'aviser Badminton Québec si vous changez d'adresse. Tous ces athlètes recevront un crédit d'impôt.

Pour plus de renseignements, consultez ce lien :

http://www.education.gouv.qc.ca/athletes-entraineurs-et-officiels/soutien-financier-et-services/credit-dimpot/

5- Sanction

Procédure à suivre si un athlète ne peut se conformer à une ou à plusieurs exigences mentionnées dans ce protocole :

5.1 Envoyer à Badminton Québec une lettre expliquant pourquoi il ne peut se conformer aux exigences de ce protocole. Cette lettre devra parvenir à Badminton Québec dans un délai jugé raisonnable.

5.2 Un comité formé de la directrice générale, du gestionnaire de l'Équipe du Québec et d'un membre du Conseil d'administration de Badminton Québec évaluera la pertinence de la requête de l'athlète et jugera s'il y a des mesures à prendre pour corriger la situation.

5.3 Si l'athlète ne rencontre pas le nombre de compétitions exigées à l'article 1, pour chaque événement où l'athlète n'aura pas participé et dont l'absence ne sera pas justifiée, l'athlète sera sanctionné de la façon suivante :

- Circuit provincial Elite, A, B, C ou Grand Prix junior: 75$ / tournoi
- Championnat provincial: 200$
- Étapes du circuit national: 300$ /tournoi
- Championnat national: 500$
- Compétition internationale: 300$/tournoi
- Camp d'entraînement: 200$/camp
- Absence au gala = 150$

5.4 Si un athlète ne respecte pas les critères mentionnés dans cette convention, l'athlète pourra être suspendu pour une période de 6 à 12 mois de l'Équipe du Québec, ou voir même retiré de l'Équipe.

6- Comité d'appel

Dans le cas d'un avis de suspension ou de retrait de l'Équipe, un athlète pourra faire appel au comité provincial d'appel. Il aura quinze jours pour contester la décision.

7- Goupe FaceBook

Un groupe Facebook est créé afin de faciliter la communication.

8- Bourses aux athlètes

Badminton Québec s'engage à transmettre l'information aux athlètes afin qu'ils complètent les demandes de bourses. Badminton Québec s'engage également à défendre auprès de Sports Québec les candidatures des athlètes éligibles et qui ont transmis les documents requis, et ce afin d'obtenir le maximum de bourses pour ses athlètes.

9. Convention

Ce document n'est pas un contrat, c'est une description des exigences de Badminton Québec envers chaque athlète sélectionné au sein de l'Équipe du Québec. Badminton Québec vous enverra par courriel une copie de la convention. Il vous suffira de renvoyer un courriel indiquant que vous acceptez les termes de cette convention.

10- Frais d'adhésion

Des frais de 150 $ sont exigés pour tous les athlètes sélectionnés au sein de l'équipe du Québec Excellence, Élite et Relève. Les athlètes Espoir devront débourser des frais de 100.00$ considérant qu'ils reçoivent une aide financière moins substantielle. Les athlètes auront jusqu'au 15 juin pour payer leur frais directement sur le site de BQ.

11- Entraînement à l'extérieur du pays

La Fédération évaluera la pertinence de sélectionner, au sein de l'Équipe du Québec, un athlète qui s'entraîne à l'extérieur du pays. Si l'athlète est sélectionné dans la division Élite, il devra minimalement participer au championnat canadien fermé. Dans le cas d'un athlète sélectionné dans la division Relève, ce dernier devra minimalement participer au championnat canadien de son groupe d'âge.

12- Vêtement

Badminton Québec offre la possibilité à ceux qui le désirent d'acheter un vêtement de représentation identifié à l'Équipe du Québec pour approximativement 50% de sa valeur. Le coût pour la saison 2017/2018 est fixé à 60$. Vous n'avez qu'à nous envoyer votre commande ainsi que votre chèque.

13- Camps d'entraînement et compétitions subventionnées

Cette liste sera transmise aux athlètes sélectionnés sur l'édition 2017/2018 de l'Équipe du Québec.

ÉQUIPE DU QUÉBEC
CODE D'ÉTHIQUE DE L'ATHLÈTE

L'ESPRIT SPORTIF ... MOI, J'Y CROIS !!!

Je respecte les règles du jeu et j'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité ;
Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs ;
J'aide les coéquipiers qui présentent plus de difficultés ;
Je me mesure à un adversaire dans l'équité ; je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d'obtenir la victoire ;
Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie ;
J'accepte les erreurs de mes partenaires.

LE RESPECT... MOI, J'Y CROIS !!!

J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les partenaires, les adversaires et les spectateurs ;
J'utilise un langage respectueux sans injure.

LA DIGNITÉ ... MOI, J'Y CROIS !!!

Je conserve en tout temps mon sang-froid face aux autres participants ;
J'accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire ;
J'accepte la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant également le bon travail accompli par l'adversaire.

LE PLAISIR ... MOI, J'Y CROIS !!!

Je joue au badminton avant tout pour le plaisir ;
Je considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer ;
Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille.

EN TANT QUE MEMBRE DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC, JE M'ENGAGE À :

Respecter le code d'éthique des athlètes ;
Être attentif et réceptif aux conseils et directives des entraineurs ;
Prévoir ma participation à toutes les activités de l'équipe qui on été planifiées ;
Fournir un effort continu dans les séances d'entraînement comme dans les parties ;
Représenter fièrement et dignement Badminton Québec.

Je comprends que faire parti de l'Équipe du Québec est un honneur et un privilège et que si je ne respecte pas les différents articles de ce code d'éthique, je pourrais être suspendu, voir même renvoyé de l'équipe. Si cela devait se produire, je comprends que mes frais d'inscription ne me seraient pas remboursés.

Signature de l'athlète : _____ **Date** : _____

ANNEXE H

Classement des provinces

Tableau des performances de premier niveau (championnat sénior)

	2013		2014		2015		2016	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
B-C	3	3	1	2	3	3	3	2
ALB	4	4	4	4	4	4	5	4
SASK	6		6					
MAN	5		5	5	5	5	4	4
ONT	2	2	2	1	1	1	1	1
QC	1	1	2	3	2	1	2	2
N-B					7		7	
T-N								
I-P-E								
N-E	7				6		7	
T-N-O								
YUK								

Tableau des performances de deuxième niveau (championnat canadien U23)

	2013		2014		2015		2016	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
B-C	3	3	2	5	4	5	6	5
ALB	2	4	3	3	4	4	1	2
SASK	6	5	6				5	
MAN	5		5	4	2	2	8	6
ONT	1	2	1	1	1	3	2	1
QC	3	1	4	2	3	1	3	3
N-B							7	
T-N								
I-P-E			7					
N-E			8	6	5	6	4	4
T-N-O								
YUK								

Prendre note que les provinces n'ayant pas classement, n'ont pas réussis à accumuler des points par les performances de leurs athlètes.

ANNEXE I

CATÉGORIES D'ÂGE

Né en	Âge	saison 2017-18	Âge	saison 2018-19	Âge	saison 2019-20	Âge	saison 2020-21
1996	22	U23	23		24		25	
1997	21		22	U23	23		24	
1998	20		21		22	U23	23	
1999	19		20		21		22	U23
2000	18	U19	19		20		21	
2001	17		18	U19	19		20	
2002	16	U17	17		18	U19	19	
2003	15		16	U17	17		18	U19
2004	14	U15	15		16	U17	17	
2005	13		14	U15	15		16	U17
2006	12	U13	13		14	U15	15	
2007	11		12	U13	13		14	U15
2008	10	U11	11		12	U13	13	
2009	9		10	U11	11		12	U13
2010	8		9		10	U11	11	
2011	7		8		9		10	U11
2012	6		7		8		9	
2013	5		6		7		8	
2014	4		5		6		7	

ANNEXE J

Programme d'assistance financière 2017-2018 dédiée à l'engagement des entraîneurs

Le gouvernement verse annuellement une subvention à Badminton Québec destinée à soutenir l'engagement d'entraîneurs. La fédération devra accorder son soutien financier dans le cadre de ce programme à des clubs, associations régionales (pour des entraineurs qui agissent également en tant que conseillers auprès des clubs de la région) ou à un centre national ou régional d'entraînement qui rencontre les exigences suivantes:

Critères d'admissibilité pour bénéficier de ce programme

1. Le club doit être affilié à Badminton Québec ;

2. L'entraîneur qui bénéficie de l'aide financière du club doit être affilié à Badminton Québec et doit détenir une certification de niveau 3 en date du 17 septembre 2017;

3. Le club ou l'association régionale doit verser à l'entraîneur un montant au moins équivalent à l'aide financière reçue dans le cadre de ce programme, jusqu'à concurrence de 10 000$ (montant ne provenant pas d'une subvention du MEES). Afin de démontrer que cette exigence est rencontrée, vous devez transmettre à Badminton Québec une résolution de votre Conseil d'administration confirmant le salaire versé annuellement à l'entraîneur;

4. Les entraineurs bénéficiant de cette aide financière devront être actifs en entrainement sportif au moins 1800 heures par année pour être considéré à temps plein ou à 900 heures par année pour être considéré à mi-temps. Un entraineur qui occupe un emploi à temps plein en dehors de l'entraînement sportif ou qui est étudiant à temps plein ne pourra être considéré comme un entraineur à temps plein. Afin de démontrer que cette exigence est rencontrée, vous devez transmettre à Badminton Québec une description du volume d'heures effectuées sur une base annuelle par l'entraîneur bénéficiaire de cette aide financière.

Responsabilités de Badminton Québec:

1- Obligation d'effectuer le chèque au nom du club;

2- Obligation de produire un rangement prioritaire des clubs;

3- Pour les clubs et associations régionales, verser une aide financière minimum de 5 000$ et maximum de 15 000$ pour les entraineurs à temps plein qui respectent les critères. Verser une aide financière minimum de 3 500$ et maximum de 5 000$ pour les entraineurs à mi-temps qui respectent les critères;

4- Verser l'aide financière aux clubs et associations régionales au plus tard le 31 mars 2018;

5- Le conseil d'administration détermine les montants accordés, puis la ventilation de la subvention est transmise au MEES pour autorisation.

FORMULAIRE

Demande de soutien à l'engagement d'entraîneur 2017-2018

Nom du club	
Nom du mandataire	
@ courriel du mandataire	
Nom de l'entraîneur	
#CC de l'entraîneur	

Les données recueillies dans ce formulaire permettront à Badminton Québec de produire le rangement prioritaire des clubs. Ce rangement sera déterminant dans l'attribution des subventions. Le système de pointage utilisé pour l'évaluation des demandes est précisé pour chaque critère.

Pour favoriser l'attribution de l'aide financière à un maximum de club, une pondération sera appliquée au deuxième, troisième et quatrième entraineur provenant d'un même club, comme suit :
2e entraineur recevra 100% des points à la section 1 et 60% des points aux sections 2, 3 et 4.
3e entraineur recevra 100% des points à la section 1 et 30% des points aux sections 2, 3 et 4.
4e entraineur et suivants recevra 100% des points à la section 1 et aucun point aux sections 2, 3 et 4.

Pour toute question, veuillez contacter Chantal Brouillard, directrice générale, à :

chantal.brouillard@badmintonquebec.com

514-252-3066

Ce formulaire doit être dument rempli par le mandataire du club sportif et transmis à Badminton Québec au plus tard le 17 septembre 2017 à :

Chantal.brouillard@badmintonquebec.com

Section 1 – l'entraîneur chef (15 points)

1.1 Formation académique (2 points)

☐ maîtrise ou doctorat en activité physique ou sport = 2 points
☐ baccalauréat en activité physique ou sport = 1.5 points
☐ baccalauréat dans une discipline connexe = 1 point
☐ autre formation pertinente = 0.5 point

Si vous détenez une de ces formations, veuillez cocher la case correspondante et joindre une copie du diplôme obtenu.

1.2 Programme national de certification des entraineurs (5 points)

☐ niveau 5 certifié = 5 points
☐ niveau 5 amorcé et minimum de 10 tâches complétées = 4 points
☐ niveau 4 certifié = 3 points
☐ niveau 4 amorcé et minimum de 6 tâches complétées = 2 points
☐ niveau 4 amorcé et moins de 6 tâches complétées = 1 point

Si vous avez poursuivi votre perfectionnement au delà du niveau 3, veuillez cocher la case correspondante.

1.3 Implication en 2016/2017 (5 points)

La note attribuée est constituée de la somme des points, jusqu'à un maximum de 5.
Voici des exemples d'implication admissible :

- directeur de stage à Badminton Québec = 1 point / stage
- entraîneur aux Jeux du Québec, Jeux du Canada, coupe provinciale par équipe = 1 point par compétition
- conférencier, rédacteur ou formateur lors d'activités ou de projets de Badminton Québec en coaching = 1 point par activité
- entraîneur à l'école estivale de Badminton Québec = 1 point
- entraîneur adjoint lors des camps d'entraînement et d'évaluation de l'Équipe du Québec = 1 point par activité

Pour chaque type d'implication, l'entraîneur peut également avoir participé à des activités comparables à celles-ci. Veuillez préciser la date, le lieu et la personne à contacter pour confirmation. Dressez la liste de vos implications réalisées entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017.

#	Activité	Date	Ville	Personne-ressource
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

1.4 Années d'expérience (3 points)

Les données présentées seront évaluées selon le nombre d'années d'expérience et le niveau d'implication. Pour une année donnée, ne tenir compte que du niveau le plus élevé en coaching. Ne pas compter une année à plus d'un niveau. Voici la pondération par niveau :

- 4 points par année au niveau international
  (i.e. au moins un athlète de votre club participe à un minimum de 3 compétitions en Amérique ou 2 compétitions hors Amérique)
- 3 points par année au niveau national
  (i.e. vos athlètes participent au championnat canadien sénior et/ou junior)
- 2 points par année au niveau provincial
  (i.e. vos athlètes participent au championnat provincial junior et/ou Élite, A.B.C)
- 1 point par année au niveau régional

Veuillez compléter le tableau.

Années	Club	Niveau
Ex : de 2001 à 2005	Club les Maringoins	provincial

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 3 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 3 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 3 / 32 = 1,69. La cote de votre club sera donc de 1,69.
Veuillez inscrire dans la case le nombre d'années d'expérience, et ce pour chaque niveau.

Section 2 – La structure du club (20 points)

2.1 Les niveaux d'athlètes représentés au sein du club (4 points)

- Centre d'entraînement provincial = 4 points
- 6 niveaux d'athlètes avec au moins 4 athlètes par catégorie = 4 points
- 5 niveaux d'athlètes avec au moins 4 athlètes par catégorie = 3,5 points
- 4 niveaux d'athlètes avec au moins 4 athlètes par catégorie = 3 points
- 3 niveaux d'athlètes avec au moins 4 athlètes par catégorie = 2,5 points
- 5 niveaux d'athlètes avec au moins 3 athlètes par catégorie = 3 points
- 4 niveaux d'athlètes avec au moins 3 athlètes par catégorie = 2,5 points
- 3 niveaux d'athlètes avec au moins 3 athlètes par catégorie = 2 points
- 2 niveaux d'athlètes avec au moins 6 athlètes par catégorie = 1 point

Un niveau correspond aux catégories offertes dans nos réseaux de compétitions (ie : U13, U15, U17, U19, A, B et C). En utilisant le classement 2016-2017, Badminton Québec procèdera à l'évaluation de ce critère. Seuls les athlètes ayant participé à un minimum de 3 compétitions au sein d'un réseau cumulent des points pour le club. (ex : 3 tournois U15 ou 2 tournois U15 et 1 tournoi U17) Un athlète ayant participé à un minimum de 3 compétitions dans chaque réseau comptera double. Un minimum de 2 compétitions est exigé pour les régions Abitibi Témiscamingue, Côte-Nord, Est-du-Québec et Saguenay Lac St-Jean.

AUCUNE INFORMATION REQUISE. BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA CE CRITÈRE.

2.2 Votre équipe d'entraîneurs (4 points)

Les données présentées seront évaluées selon le nombre d'entraîneurs affiliés et leur niveau de certification. L'entraîneur chef de votre club ne doit pas être considéré dans le calcul.

- Niveau 4 certifié = 4 points
- Niveau 3 certifié = 3 points
- Niveau 2 certifié ou compétition développement modules 4 et 5 formés = 2 points
- Niveau 1 certifié ou compétition développement modules 1, 2 et 3 formés = 1 point

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 4 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 4 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 4 / 32 = 2,25. La cote de votre club sera donc de 2,25.)
Veuillez inscrire le nom et le niveau de certification des entraîneurs de votre club.

Nom entraîneur	Niveau de certification

2.3 Nombre d'athlètes de votre club sélectionné au sein de l'Équipe du Québec au cours des 5 dernières saisons (6 points)

Le nombre de points attribués varie selon la division au sein de laquelle l'athlète a été sélectionné.

Barème des points pour chaque division			
Espoir	**Relève**	**Élite**	**Excellence**
5	10	15	20

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 250 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 100. La règle de trois s'applique, soit 100 X 6 / 250 = 2,4. La cote de votre club sera donc de 2,4.)

AUCUNE INFORMATION REQUISE. BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA CE CRITÈRE.

2.4 Nombre d'athlètes ayant participé à au moins une compétition au sein des réseaux québécois. (6points)

- 1 à 5 athlètes = 1 point
- 6 à 10 athlètes = 2 points
- 11 à 15 athlètes = 3 points
- 16 à 20 athlètes = 4 points
- 21 à 30 athlètes = 5 points
- 31 athlètes et plus = 6 points

Un athlète qui participe aux deux réseaux québécois marquera 2 points.

AUCUNE INFORMATION REQUISE. BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA CE CRITÈRE.

Section 3 – Performance des athlètes du club (45 points)

BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA LES CRITÈRES 3.1 À 3.8. INFORMATION REQUISE UNIQUEMENT POUR LE CRITÈRE 3.9.

Seront considérés les résultats obtenus au cours de la saison 2016/2017.

3.1 Au championnat provincial catégories d'âge (6 points)

- Les athlètes représentant votre club au classement du Grand Prix Black Knight/Ashaway cumulent des points pour chacune des épreuves du championnat provincial. Aucun point de participation ne sera accordé. Les athlètes doivent donc remporter leur première ronde pour obtenir des points.
- Voici la pondération:

U13	U15	U17 – U19 – U23
Champion = 5 points	Champion = 10 points	Champion = 15 points
Finaliste = 4 points	Finaliste = 8 points	Finaliste = 13 points
½ finale = 2 points	½ finale = 6 points	½ finale = 10 points
	¼ finale = 2 points	¼ finale = 4 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 6 / 32 = 3,38. La cote de votre club sera donc de 3,38.)

3.2 Au réseau provincial par catégories d'âge (4 points)

- Les athlètes représentant votre club au classement du Grand Prix Black Knight/Ashaway cumulent des points selon leur rang au classement cote 2/3 et ayant participé à un minimum de 3 tournois du réseau provincial. Un minimum de 2 compétitions est exigé pour les régions Abitibi Témiscamingue, Côte-Nord, Est-du-Québec et Saguenay Lac St-Jean.
- Voici la pondération:

U13	U15	U17 – U19 – U23
1e = 5 points	1e = 10 points	1e = 15 points
2e et 3e = 4 points	2e et 3e = 9 points	2e et 3e = 14 points
4e à 6e = 3 points	4e et 5e = 8 points	4e et 5e = 13 points
7e à 10e = 1 point	6e et 7e = 7 points	6e et 7e = 12 points
	8e à 10e = 6 points	8e à 10e = 11 points
	11e à 14e = 4 points	11e à 14e = 9 points
	15e à 18e = 2 points	15e à 18e = 7 points
	19e et 20e = 1 point	19e à 22e = 5 points
		23e à 26e = 3 points
		27e à 30e = 1 point

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 4 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 4 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 4 / 32 = 2,25. La cote de votre club sera donc de 2,25.)

3.3 Au championnat provincial A Élite et B (6 points)

- Les athlètes représentant votre club au classement du Circuit Yonex cumulent des points pour chacune des épreuves du championnat provincial. Aucun point de participation ne sera accordé. Les athlètes doivent donc remporter leur première ronde pour obtenir des points. Aucun point ne sera attribué aux athlètes de la classe C.
- Voici la pondération:

A Élite	B
Champion = 20 points	Champion = 10 points
Finaliste = 18 points	Finaliste = 8 points
½ finale = 16 points	½ finale = 6 points
¼ finale = 12 points	¼ finale = 4 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 6 / 32 = 3,38. La cote de votre club sera donc de 3,38.)

3.4 Au réseau provincial A Élite et B (4 points)

- Les athlètes représentant votre club au classement du Circuit Yonex cumulent des points selon leur rang au classement cote 2/3 et ayant participé à un minimum de 3 tournois du réseau provincial. Un minimum de 2 compétitions est exigé pour les régions Abitibi Témiscamingue, Côte-Nord, Est-du-Québec et Saguenay Lac St-Jean. Aucun point ne sera attribué aux athlètes de la classe C.
- Voici la pondération:

A Élite	B
1e = 20 points	1e = 10 points
2e et 3e = 19 points	2e et 3e = 9 points
4e et 5e = 18 points	4e et 5e = 8 points
6e et 7e = 17 points	6e et 7e = 7 points
8e à 10e = 16 points	8e à 10e = 6 points
11e à 14e = 13 points	11e à 14e = 4 points
15e à 18e = 10 points	15e à 18e = 2 points
19e à 22e = 7 points	19e et 20e = 1 point
23e à 26e = 4 points	
27e à 30e = 1 point	

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 4 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 4 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 4 / 32 = 2,25. La cote de votre club sera donc de 2,25.)

3.5 Au championnat canadien U15 – U17 – U19 – U23 (6 points)

- Les athlètes représentant votre club, au classement québécois, cumulent des points pour chacune des épreuves du championnat canadien. Aucun point de participation ne sera accordé. Les athlètes doivent donc remporter leur première ronde pour obtenir des points.
- Voici le barème d'attribution des points :

U15	U17	U19	U23
Champion = 20 points	Champion = 30 points	Champion = 30 points	Champion = 20 points
Finaliste = 15 points	Finaliste = 25 points	Finaliste = 25 points	Finaliste = 15 points
½ finale = 10 points	½ finale = 15 points	½ finale = 15 points	½ finale = 10 points
¼ finale = 5 points	¼ finale = 10 points	¼ finale = 10 points	¼ finale = 5 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 6 / 32 = 3,38. La cote de votre club sera donc de 3,38.)

3.6 Au réseau national U17 et U19 (4 points)

- Les athlètes représentant votre club, au classement québécois, cumulent des points selon leur rang au classement de **leur meilleure épreuve** et ayant participé à un minimum de 2 tournois du réseau national.
- Voici la pondération:

U17	U19
1e = 30 points	1e = 30 points
2e et 3e = 25 points	2e et 3e = 25 points
4e à 6e = 20 points	4e à 6e = 20 points
7e à 10e = 15 points	7e à 10e = 15 points
11e à 15e = 10 points	11e à 15e = 10 points
16e à 21e = 5 points	16e à 21e = 5 points
22e à 25e = 3 points	22e à 25e = 3 points
26e à 30e = 1 points	26e à 30e = 1 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 4 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 4 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 4 / 32 = 2,25. La cote de votre club sera donc de 2,25.)

3.7 Au championnat canadien sénior (6 points)

- Les athlètes représentant votre club, au classement québécois, cumulent des points pour chacune des épreuves du championnat canadien. Aucun point de participation ne sera accordé. Les athlètes doivent donc remporter leur première ronde pour obtenir des points.
- Voici la pondération:

Sénior
Champion = 30 points
Finaliste = 25 points
½ finale = 20 points
¼ finale = 15 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 6 / 32 = 3,38. La cote de votre club sera donc de 3,38.)

3.8 Au réseau national sénior (4 points)

- Les athlètes représentant votre club, au classement québécois, cumulent des points selon leur rang au classement de **leur meilleure épreuve** et ayant participé à un minimum de 2 tournois du réseau national.
- Voici la pondération:

Sénior
1e = 30 points
2e et 3e = 25 points
4e à 6e = 20 points
7e à 10e = 15 points
11e à 15e = 10 points
16e à 21e = 5 points
22e à 25e = 3 points
26e à 30e = 1 points

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 4 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 4 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 4 / 32 = 2,25. La cote de votre club sera donc de 2,25.)

3.9 Nombre d'athlètes de votre club ayant participé au circuit international sénior (5 points)

Le nombre de points attribués varie selon le nombre de compétitions et le continent où celles-ci sont disputées.

Barème des points	
3 points	Par athlète ayant participé à au moins 2 compétitions internationales.
2 points	Pour chaque compétition hors Amérique auquel l'athlète a participé.
1 point	Pour chaque compétition en Amérique auquel l'athlète a participé.

Par exemple : L'athlète A de votre club a participé au Challenge international du Canada (1 point), au US Open (1 point) et à l'Omnium de France (2 points). L'athlète A cumule 4 points en plus de 3 points additionnels puisqu'il a pris part à au moins 2 compétitions internationales, pour un total de 7 points.

La somme des points obtenu par chaque athlète de votre club sera transposée sur la note maximale de 5 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 250 points. Sa note est donc de 5 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 100. La règle de trois s'applique, soit 100 X 5 / 250 = 2,0. La cote de votre club sera donc de 2,0.)

Veuillez inscrire le nom des athlètes et les compétitions internationales auxquelles ils ont participé entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017.

Athlète	Compétition	Date

Section 4 - L'entraîneur chef a développé des athlètes de haute performance au cours des 5 dernières saisons. (20 points)

4.1 Nombre d'athlètes sélectionnés au sein de l'Équipe du Québec (6 points)

Indiquez le nom de l'athlète et la dernière saison au cours des 5 dernières, ou vous entraîniez cet athlète faisant partie de l'équipe du Québec. Indiquez également le club pour lequel vous étiez entraîneur à ce moment. Le nombre de points attribués varie selon la division au sein de laquelle l'athlète a été sélectionné.

Saison	Nom de l'athlète	Division	Club

Pondération des points pour chaque division			
Espoir	**Relève**	**Élite**	**Excellence**
5	10	15	20

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 6 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 250 points. Sa note est donc de 6 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 100. La règle de trois s'applique, soit 100 X 6 / 250 = 2,4. La cote de votre club sera donc de 2,4.)

4.2 Nombre de champions et finalistes provinciaux (7 points)

Badminton Québec recensera ces données et dressera la liste des champions et finalistes de chaque club où l'entraîneur aura été actif lors des 5 dernières saisons;

- toutes les épreuves sont comptabilisées;
- seront comptabilisées, les catégories U13, U15, U17, U19 et U23 du championnat provincial Black Knight/Ashaway;
- seront comptabilisées, les classes A et B du Circuit Yonex.

Pondération							
	U13	U15	U17	U19	U23	A Élite	B
Champion	5	10	15	15	15	20	10
Finaliste	4	8	12	12	12	16	8

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 7 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 7 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 7 / 32 = 3,94. La cote de votre club sera donc de 3,94.)

AUCUNE INFORMATION REQUISE. BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA CE CRITÈRE.

4.3 Nombre de champions et finalistes nationaux (7 points)

Badminton Québec recensera ces données et dressera la liste des champions et finalistes de chaque club où l'entraîneur aura été actif lors des 5 dernières saisons;

- toutes les épreuves sont comptabilisées;
- seront comptabilisées, les catégories U15, U17, U19 et U23 du championnat canadien junior et la classe ouverte du championnat canadien fermé.

Pondération :

	U15	U17	U19	U23	Sénior
Champion	15	20	25	30	35
Finaliste	12	16	20	24	28

La somme des points obtenu par chaque club sera transposée sur la note maximale de 7 points. (exemple : le club classé au 1er rang de ce critère totalise 32 points. Sa note est donc de 7 points. La somme des points obtenu par votre club pour ce critère est de 18. La règle de trois s'applique, soit 18 X 7 / 32 = 3,94. La cote de votre club sera donc de 3,94.)

AUCUNE INFORMATION REQUISE. BADMINTON QUÉBEC ÉVALUERA CE CRITÈRE.

Entente intervenue entre le club sportif et Badminton Québec pour la saison 2017-2018 Programme d'engagement des entraîneurs

Dans l'éventualité où votre club serait retenu par le Conseil d'administration de Badminton Québec dans le cadre de l'aide financière versée pour le programme d'engagement des entraineurs, je vous invite à confirmer l'éligibilité de votre club. Pour ce faire vous devez :

- compléter et signer la présente entente qui atteste que votre club et l'entraîneur bénéficiaire de ce programme rencontrent les critères d'éligibilité décrits à la page 1 du présent document;
- joindre à votre demande les pièces requises, soit :
  - résolution du Conseil d'administration du club confirmant le salaire annuel de l'entraîneur;
  - description du volume d'heures effectuées sur une base annuelle par l'entraîneur;
  - copie du diplôme attestant la formation académique de l'entraineur (référence au critère 1.1).
- transmettre les documents requis à Badminton Québec d'ici au **17 septembre 2017.**

En foi de quoi notre club s'engage à respecter les exigences du Programme de soutien financier à l'engagement des entraineurs.

Nom du club	
Nom du président	
Signature	
Date	

Après signature, veuillez numériser cette page afin de la transmettre à :chantal.brouillard@badmintonquebec.com
Vous pouvez également la transmettre par télécopieur au (514) 252-3175.

RÉFÉRENCES

1. Ming-Kai CHIN, Alison SK WONG et al., *Sport specific fitness testing of elite badminton player*, Hong Kong

2. Lei RR, Deng SX et al., *Study on the physiological function, physical quality and mental characteristics of the Chinese badminton players*

3. Omosegaard BO, *Design of training using scientific Data*, a practical approach as a National Coach

4. www.international**badminton**.org - Site Internet de World Badminton Federation

5. Dr. Elizabeth PARTINGTON et Dr. Sarah PARTINGTON, *Mental Skill,* a guide for badminton coaches, Badminton England, 33 p.

6. Jürgen WEINECK, *Biologie du sport*, Paris, Édition Vigot, 1992, 795 p.

7. Charles CARDINAL, *La croissance de l'enfant et de l'adolescent reliée au développement des facteurs qui influencent la performance*

8. Association canadienne des entraîneurs, *Croissance et développement*

9. Sheila ROBERTSON et Ann HAMILTON, *Développement à long terme de l'athlète*

10. M. Bruno Ouellette, *Biologie du sport*

11. Badminton Québec, *De l'apprentissage… à la compétition* – Manuel Niveau 1 entraîneurs, Québec, 2000, 178 p.

12. Badminton Québec, *L'entraînement… pour la compétition* – Manuel Niveau 2 entraîneurs, Québec, 2000, 166 p.

13. Badminton Québec, *Le badminton d'école au secondaire*, guide pour les entraîneurs au secondaire, Québec, 2001, 102 p.

14. Badminton Québec, *Le badminton, moyen d'action au primaire*, guide d'intervention pour les éducateurs physiques, Québec, 2003, 198 p.

15. Badminton Canada, *Le badminton pour la vie - Développement à long terme de l'athlète pour le badminton*, Ottawa, 2009, 64 p.

16. Centres canadiens multisports, *Au Canada, le sport c'est pour la vie - Développement à long terme de l'athlète*, 66 p.